



PERMIS DE DIVISER

Demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant.

Article L126-16 à L126-22 du Code de la Construction et de l'Habitation

Art. R 423-70-1 et R 425-15-2 du Code de l'Urbanisme

Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Cadre réservé à l'administration

N° d'enregistrement : | | | | | | | | | | | | | | | |

La présente demande a été reçue le : | | | | | | | | | |

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

Le dossier doit être transmis numériquement au service hygiène et sécurité sur la boîte email : hyg-sec@ville-pontoise.fr

- PDD1 : Le formulaire dûment complété et signé.
 - PDD2 : Un plan côté en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur) faisant apparaître la situation avant et après travaux.
Les ouvertures donnant sur l'extérieur devront être clairement repérées. La surface de chaque pièce devra être inscrite sur le plan ou dans un tableau annexé. Les logements seront numérotés comme sur le formulaire.
 - PDD3 : Un plan des parties communes de l'immeuble intérieures et extérieures avec le repérage des emplacements de stationnement et des locaux communs (ordures ménagères...).
 - PDD4 : Le dossier technique amiante mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1997.
 - PDD5 : Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1949.
 - PDD6 : Photographies de l'immeuble existant.
 - PDD7 : Diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - PDD8 : Diagnostic électricité
 - PDD9 : Diagnostic gaz

Adresse du logement :

Code postal : Commune :

Référence(s) cadastrale(s) : Section Numéro(s)

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes le propriétaire du logement : Oui Non

Vous êtes un mandataire du propriétaire : Oui Non

Si oui, à quel titre ?

Vous êtes le propriétaire particulier (ou indivision) (indiquer le Nom/Prénom de chaque propriétaire. Si plusieurs propriétaires : Veuillez indiquer les coordonnées de chacun sur un document annexe)

Madame Monsieur NOM Prénom

Adresse Postale :

Code postal : | __ | __ | __ | __ | __ | Commune :

Adresse électronique : @

N° téléphone | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ |

Madame Monsieur NOM Prénom

Adresse Postale :

Code postal : | __ | __ | __ | __ | __ | Commune :

Adresse électronique : @

N° téléphone | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ |

Vous êtes le propriétaire personne morale

Dénomination ou raison sociale :

N°SIRET : Forme juridique (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale :

NOM Prénom Qualité

Adresse Postale :

Code postal : | __ | __ | __ | __ | __ | Commune :

Adresse électronique : @

N° téléphone | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ |

Vous êtes un mandataire du/des propriétaires

Activité exercée :

Dénomination ou raison sociale :

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle le cas échéant :

Adresse Postale :

Code postal : | __ | __ | __ | __ | __ | Commune :

Adresse électronique : @

N° téléphone | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ |

Représentant de la personne morale :

NOM Prénom Qualité

2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IMMEUBLE – ÉTAT EXISTANT

Type d'habitation : Maison individuelle Immeuble collectif

Régime juridique : Mono propriété Indivision Copropriété

Usage mixte (professionnel et habitation) : Oui Non

Période de construction de l'immeuble : Avant 1949 entre 1949 et 1997 Après 1997

Votre immeuble est-il concerné par un arrêté de municipal/préfectoral ?

Insalubrité, Arrêté de mise en sécurité, Interdiction d'habiter : Oui Non

Si oui, précisez :

Votre immeuble est-il raccordé aux réseaux d'assainissement ? Oui Non

Surface de plancher totale de l'immeuble : m²

Nombre de logements existants AVANT TRAVAUX DE DIVISION :

Description du/des logements existants avant travaux :

(Reporter les mêmes numéros sur les plans)

Logement 1 : Surface m² Type (Studio, T1, T2,..) :
concerné par le projet de division : Oui Non

Logement 2 : Surface m² Type (Studio, T1, T2,..) :
concerné par le projet de division : Oui Non

Logement 3 : Surface m² Type (Studio, T1, T2,..) :
concerné par le projet de division : Oui Non

Logement 4 : Surface m² Type (Studio, T1, T2,..) :
concerné par le projet de division : Oui Non

Complétez si nécessaire ...

Autorisation d'urbanisme

Votre demande fait-elle également l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire

(modification de façades, extension de surfaces, surélévation de la toiture, etc.) ? Oui Non

(Le cas échéant, l'autorisation d'urbanisme tiendra lieu d'autorisation préalable de division mais ce formulaire doit être rempli cependant)

3. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IMMEUBLE – ÉTAT PROJETÉ

Votre projet entraîne-t-il une démolition partielle de l'immeuble existant ? Oui Non

Précisez

.....

Votre projet entraîne-t-il des modifications sur la façade (création d'ouvertures, ...) ? Oui Non

Précisez

.....

Votre projet entraîne-t-il une création de surfaces ? Oui Non

Si OUI, surface de plancher créée : m²

Nombre total de logements dans l'immeuble A LA SUITE DE LA DIVISION :

Surface plancher des futurs logements (y compris existants) :

(Reporter les mêmes numéros sur les plans)

Logement 1 : m² Logement 2 : m² Logement 3 : m²

Logement 4 : m² Logement 5 : m² Logement 6 : m²

Complétez si nécessaire

Information sur les Parties Communes après division

Indiquer les locaux communs (buanderie, local poubelle, local vélo, ...) :

.....

Information sur les stationnements des véhicules

Nombre de places de stationnements extérieures :

Nombre de places de stationnements intérieures (garage, sous-sol) :

Description des travaux projetés dans le cadre du projet de division

Indiquez succinctement la nature des travaux : cloisonnements, travaux d'isolation, travaux de plomberie, chauffage, électricité, ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. DESCRIPTION DES LOGEMENTS APRÈS DIVISION

Remplir une fiche par logement concerné par les travaux de division

LOGEMENT N°

Localisation (niveau, autres précisions) :

Type de logement (nombre de pièces principales)

- 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Surface habitable du logement :m² (où la hauteur sous plafond est au moins égale à 2.20m)

Article 40.3 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise - Superficie des pièces. L'une au moins des pièces principales du logement doit avoir une surface au sens du décret du 14 juin 1969 supérieure à neuf mètres carrés. Les autres pièces d'habitation ne peuvent avoir une surface inférieure à sept mètres carrés. Dans le cas d'un logement comportant une seule pièce principale ou constitué par une chambre isolée la surface de ladite pièce doit être au moins égale à neuf mètres carrés. Pour l'évaluation de la surface de chaque pièce les parties formant dégagement ou cul de sac d'une largeur inférieure à deux mètres ne sont pas prises en compte.

Surface de plancher :m² (où la hauteur sous plafond est au moins égale à 1.80m)

Hauteur sous plafond : m (à reporter précisément sur plans si elle est différente entre les pièces)

Article 40.4 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise : Hauteur sous plafond. La hauteur sous plafond ne doit pas être inférieure à 2,20 m.

Volume habitable : m³

Toutes les pièces principales disposent d'ouvertures donnant à l'air libre : Oui Non

(Surface des baies des pièces principales à reporter sur les plans)

Article 40.2 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise : Éclairage naturel. L'éclairage naturel au centre des pièces principales des cuisines, et des chambres isolées, doit être suffisant pour permettre, par temps clair, l'exercice des activités normales de l'habitation sans le recours à des lumières artificielles.

Eau potable : Oui Non

Evacuation des eaux usées : Oui Non

WC dans le logement : Oui Non Aération : fenêtre ventilation

Salle de bain : Oui Non

Aération : fenêtre ventilation

Cuisine : Oui Non

Equipements : évier appareil de cuisson ventilation

Détecteur de fumée : Oui Non

Système de ventilation (conformément article 40.1 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise et de l'arrêté préfectoral n°2024-01) :

Présence d'entrée d'air dans les pièces de vie : oui non

Présence d'entrée d'air dans les pièces de vie : oui non

Energie :

Production d'eau chaude : individuelle collective

Energie pour l'eau chaude : gaz fioul électricité autre, précisez _____

Chauffage : Individuel Collectif

Energie pour le chauffage : Gaz fioul électricité autre, précisez _____

Présence d'un tableau de répartition électrique par logement : Oui Non

Le tableau de répartition est-il associé à un organe de coupure général : Oui Non

Préciser la localisation de celui-ci

Présence d'un compteur électrique par logement : Oui Non

LOGEMENT N° _____

Localisation (niveau, autres précisions)

Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Surface habitable du logement :m²

Article 40.3 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise - Superficie des pièces. L'une au moins des pièces principales du logement doit avoir une surface au sens du décret du 14 juin 1969 supérieure à neuf mètres carrés. Les autres pièces d'habitation ne peuvent avoir une surface inférieure à sept mètres carrés. Dans le cas d'un logement comportant une seule pièce principale ou constitué par une chambre isolée la surface de ladite pièce doit être au moins égale à neuf mètres carrés. Pour l'évaluation de la surface de chaque pièce les parties formant dégagement ou cul de sac d'une largeur inférieure à deux mètres ne sont pas prises en compte.

Surface de plancher :m² (où la hauteur sous plafond est au moins égale à 1.80m)

Hauteur sous plafond : m (à reporter précisément sur plans si elle est différente entre les pièces)

Article 40.4 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise : Hauteur sous plafond. La hauteur sous plafond ne doit pas être inférieure à 2,20 m.

Volume habitable : m³

Toutes les pièces principales disposent d'ouvertures donnant à l'air libre : Oui Non

(Surface des baies des pièces principales à reporter sur les plans)

Article 40.2 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise : Éclairement naturel. L'éclairement naturel au centre des pièces principales des cuisines, et des chambres isolées, doit être suffisant pour permettre, par temps clair, l'exercice des activités normales de l'habitation sans le recours à des lumières artificielles.

Eau potable : Oui Non

Evacuation des eaux usées : Oui Non

WC dans le logement : Oui Non

Aération : fenêtre ventilation

Salle de bain : Oui Non

Aération : fenêtre ventilation

Cuisine : Oui Non

Equipements : évier appareil de cuisson ventilation

Détecteur de fumée : Oui Non

Système de ventilation (conformément article 40.1 du Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise et de l'arrêté préfectoral n°2024-01) :

Présence d'entrée d'air dans les pièces de vie : oui non

Présence de sortie d'air permanente dans les pièces de services : oui non

Energie :

Production d'eau chaude : individuelle collective

Energie pour l'eau chaude : gaz fioul électricité autre, précisez _____

Chauffage : Individuel Collectif

Energie pour le chauffage : Gaz fioul électricité autre, précisez _____

Présence d'un tableau de répartition électrique par logement : Oui Non

Le tableau de répartition est-il associé à un organe de coupure général : Oui Non

Préciser la localisation de celui-ci

Présence d'un compteur électrique par logement : Oui Non

5. ENGAGEMENT ET SIGNATURE

DEMANDEUR N°1

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur , auteur de la demande,

Atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation

Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la demande

M'engage à réaliser les travaux dans le respect des règlementations en vigueur et du PLU de la commune

Signature

Fait à :

Le : | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ | __ |

DEMANDEUR N°2

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur , auteur de la demande,

Atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation

Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la demande

M'engage à réaliser les travaux dans le respect des règlementations en vigueur et du PLU de la commune

Signature

Fait à :

Le : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Si vous êtes un particulier : la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.